



R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

L'ENJEU

« L'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection est resté globalement assez satisfaisant en France »

Le Rapport de l'ASN sur l'état de la sûreté et de la radioprotection en France en 2013 a été présenté par P.-F. Chevet, J.-C. Niel et le collège de l'ASN le 15 avril 2014 au Parlement (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques). Il a été transmis au Président de la République et au Premier ministre et publié le même jour sur le site www.asn.fr. Le président de l'ASN l'a présenté le lendemain à une quarantaine de journalistes de la presse nationale et internationale.

Le président de l'ASN a jugé la situation actuelle de l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection « globalement assez satisfaisante ». P.-F. Chevet a notamment souligné les points suivants :

- le caractère préoccupant de l'accroissement significatif, en 2013, de la durée des arrêts pour maintenance des réacteurs dans les centrales nucléaires d'EDF ;
- la nécessité, pour AREVA, de garantir un conditionnement moderne et adapté pour les déchets radioactifs anciens du site de La Hague ;
- la mise sous « contrôle renforcé » de l'établissement FBFC de Romans-sur-Isère ;
- l'importance de la réalisation exhaustive des réexamens de sûreté des installations du CEA ;
- l'importance et la complexité des études et contrôles à réaliser avant d'envisager l'éventuelle poursuite d'exploitation des centrales nucléaires au-delà de leur quatrième visite décennale ;
- la nécessité de prendre en compte le risque lié au radon dans l'habitat collectif et privé ;
- les progrès à accomplir dans le domaine médical en ce qui concerne la dose délivrée au patient, les contrôles qualité des équipements et le renforcement des effectifs de physiciens médicaux.

Par ailleurs, le président de l'ASN a souligné que la maîtrise de l'ensemble des enjeux sans précédent auxquels est confrontée l'ASN appelait à l'élargissement de ses pouvoirs de sanction ainsi qu'à l'accroissement de ses moyens d'action. www.asn.fr

ACTIVITÉS DU COLLÈGE

- ▲ **2 et 17 avril** : audition de l'ASN par la commission d'enquête parlementaire sur les "coûts du nucléaire"
- ▲ **17 avril** : audition de l'ANDRA sur le projet Cigéo

AGENDA

24 mars - 4 avril 2014
Convention sur la sûreté nucléaire (CSN)
Vienne

8 - 10 avril 2014
Commission on Safety Standards - AIEA
Vienne

15 avril 2014
Présentation du Rapport de l'ASN sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2013 au Parlement (OPECST)
Paris

L'ASN EN ACTIONS

L'ASN organise un séminaire sur la nouvelle réglementation des INB

Echanges avec les professionnels

L'ASN a entrepris depuis plusieurs années un important travail de refonte de la réglementation technique et générale applicable aux installations nucléaires de base (INB), visant à la mettre à jour au regard des standards internationaux. Le 21 mars 2014 à Paris, un séminaire organisé par l'ASN a permis de sensibiliser les professionnels à cette nouvelle réglementation et aux modalités de sa mise en oeuvre. L'ASN a ainsi répondu aux questions des 300 participants (exploitants, prestataires, associations, commissions locales d'information). L'intégralité des échanges est disponible en vidéo sur asn.fr, ainsi que les présentations des orateurs.

Contrôle, la revue de l'ASN, consacre en outre un dossier à la mise en place du nouveau cadre réglementaire des INB. www.asn.fr

L'ASN poursuit sa coopération avec la Polynésie française

Convention-cadre

Depuis 4 ans, l'ASN accompagne le ministère de la Santé de Polynésie française dans l'élaboration d'une réglementation sur les rayonnements ionisants applicable dans ces territoires. Conformément aux dispositions de la deuxième convention-cadre de coopération signée en 2012 entre le Président de la Polynésie française et celui de l'ASN, deux inspecteurs de l'ASN se sont rendus en Polynésie française du 7 au 12 octobre 2013. Cette troisième mission avait pour but principal de présenter et d'expliquer la réglementation élaborée pour ces territoires aux acteurs des domaines de la recherche, de la santé et de l'industrie. La première mission de coopération entre la Nouvelle-Calédonie et l'ASN s'est traduite quant à elle par la réalisation d'une campagne d'inspections assurée par deux inspecteurs de l'ASN en août 2013. www.asn.fr



Audition de l'ASN devant la commission d'enquête parlementaire sur les « coûts du nucléaire »

P.-F. Chevet, président de l'ASN, ainsi que P. Jamet et M. Bourguignon, commissaires, ont été auditionnés à cinq reprises par la commission d'enquête parlementaire relative aux coûts de la filière nucléaire. Les questions des parlementaires ont porté sur la prolongation d'exploitation des centrales nucléaires d'EDF, l'évolution du parc et le déploiement des réacteurs de 3^e génération ou encore sur les coûts du projet de stockage des déchets de haute activité à vie longue. P.-F. Chevet a été interrogé notamment sur les moyens mis en place par EDF pour garantir le plus haut niveau de sûreté des installations, sur son référentiel de maintenance et sur les moyens de contrôle de l'ASN.

Retrouvez l'intégralité des échanges en vidéo sur www.asn.fr

L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

Radiologie vétérinaire

Bilan du contrôle des structures de radiologie vétérinaire équine

La radiologie vétérinaire dite « équine » traite les animaux de grande taille (en majorité des chevaux) ; cette branche de la médecine vétérinaire réalise environ 22% des actes de radiodiagnostic vétérinaire. L'ASN considère qu'elle présente des enjeux de radioprotection importants en raison, notamment, de l'utilisation d'appareils plus puissants ou portables en dehors d'installations spécialement aménagées, souvent en présence de personnes extérieures. Les contrôles de l'ASN ont permis d'identifier des axes d'amélioration pour remédier à certaines constatations (lacunes dans l'application du suivi des travailleurs par dosimétrie, mise en place du zonage radiologique déficiente, nécessité de renforcer la radioprotection des personnes extérieures à l'établissement vétérinaire qui participent aux diagnostics...). L'ASN a publié une synthèse des données recueillies par ses inspecteurs lors des contrôles réalisés en 2012 dans 47 structures de radiologie vétérinaire dites « équines ». www.asn.fr

Fort de Vaujours

L'ASN rappelle que la protection des travailleurs et de l'environnement doit être garantie

Le site de Vaujours (77-93), qui fut exploité par le CEA pour réaliser des expérimentations d'armements, a fait l'objet d'opérations de démantèlement et d'assainissement de 1996 à 1998, puis de 2001 à 2002 ; une partie du site a été rachetée en 2010 par la société Placoplatre en vue d'exploiter une carrière destinée à approvisionner son usine de transformation de gypse. Afin d'encadrer la démolition de certains bâtiments et de répondre aux interrogations des associations, l'ASN a fait réaliser par son appui technique, l'IRSN, des mesures de radioactivité qui ont mis en évidence, sur un point d'un bâtiment, un niveau de rayonnement dix à vingt fois supérieur au niveau naturel. L'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO) et la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la RADioactivité (CRIIRAD) ont également participé aux mesures. www.asn.fr

PUBLICATION

« Contrôle » : nouvelle formule de la revue de l'ASN

En 2014, *Contrôle* fête ses 20 ans. Depuis 1994, la revue publiée par l'ASN dresse le bilan des dossiers techniques majeurs concernant la sûreté nucléaire et la radioprotection. Son objectif : approfondir les sujets techniques et scientifiques relatifs à la sûreté nucléaire et à la radioprotection, en s'appuyant notamment sur la diversité des points de vue des experts qui sont invités à s'exprimer en toute transparence dans ses colonnes. Après avoir sollicité ses lecteurs par voie de questionnaire, l'ASN a réalisé en 2013 un important travail de refonte éditoriale de la revue, afin de renforcer son positionnement en tant que revue technique de référence, tout en répondant aux attentes d'un lectorat plus diversifié. Trois sujets majeurs sont ainsi abordés dans le numéro 197 : la mise en place de la nouvelle réglementation des installations nucléaires de base, étape essentielle pour l'ensemble des acteurs du nucléaire en France ; la publication en 2013 du guide de l'ASN relatif à la protection des INB contre les inondations externes ; l'augmentation de la dose de rayonnements ionisants reçue par les patients. La revue *Contrôle* est aujourd'hui envoyée à plus de 10 000 abonnés en France et à l'étranger.

www.asn.fr

Gestion de crise

« AtHLET » a débuté ses travaux en mars

Créée le 15 janvier 2014 à l'initiative d'HERCA et de WENRA, la "task force" AtHLET (Ad hoc High-LEvel Task force on Emergencies) doit formaliser des propositions de mesures à prendre dans les premiers moments suivant un accident nucléaire grave. AtHLET rassemble 21 membres issus des Autorités de sûreté et de radioprotection de 14 pays. Elle a débuté ses travaux à Paris le 7 mars, sous la présidence de Philippe Jamet, commissaire de l'ASN. Lors de la seconde réunion plénière, le 17 avril, les propositions élaborées par le comité exécutif (groupe restreint constitué de 8 pays) ont été examinées ; les dispositions ont porté notamment sur les paramètres nécessaires à la prise de décision, tels que les conditions météorologiques, l'estimation de l'état de l'enceinte de confinement ou encore le type de mesures à prendre pour protéger la population en cas d'urgence (évacuation, mise à l'abri, distribution de comprimés d'iode).

Convention sur la sûreté nucléaire Présentation du rapport de la France

La 6^e réunion d'examen de la Convention sur la sûreté nucléaire s'est tenue à Vienne (AIEA) du 24 mars au 4 avril 2014. Le rapport de la France a été présenté par P.-F. Chevet et J.-C. Niel, président et directeur général de l'ASN ; J.Tandonnet, inspecteur de la sûreté nucléaire et de la radioprotection d'EDF, est également intervenu. Les parties contractantes ont approuvé par consensus la révision des guides, qui vise à renforcer l'efficacité des mécanismes de la Convention. Trois ans après l'accident de Fukushima, elles ont également rappelé l'importance de poursuivre la prise en compte du retour d'expérience de cet événement, tout en soulignant l'amélioration de la sûreté des installations nucléaires. Un bilan complet de l'accident de Fukushima devrait être tiré lors de la prochaine réunion d'examen de la CSN, qui aura lieu en 2017.

VU SUR
asn.fr

► Séminaire "réglementation des INB" : découvrez les échanges entre l'ASN et les participants

LETRE MENSUELLE ÉDITÉE PAR L'ASN

15 rue Louis Lejeune - CS 70013 - 92541 Montrouge Cedex
Tél. : +33 (0) 1 46.16.40.00 - info@asn.fr
Directeur de la publication : Pierre-Franck Chevet, président de l'ASN
Directeur délégué : Alain Delmestre
Rédactrice en chef : Marie-Christine Bardet
Conception, rédaction et réalisation : Max Robin - Fabienne Covard
ISSN : 2101-9762.
Disponible sur www.asn.fr - Prochain numéro juin 2014.

Suivez-nous sur le web et les réseaux sociaux :

www.asn.fr
www.facebook.com/asn.fr
<https://twitter.com/asn>

